

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 24 octobre 2024 à 20h30

Absent(e)s excusé(e)s : Joan BOULEUX, Gilles NICLOUD

Secrétaire de séance : Emilie VOLATIER

Compte-rendu de la réunion du 26 septembre 2024 :

Adopté à l'unanimité

Risque prévoyance - santé :

A compter du 1^{er} janvier 2025, l'employeur a l'obligation de participer au financement d'une protection sociale complémentaire pour les agents.

Le Maire rappelle qu'en début d'année nous avons délibéré pour autoriser le centre de gestion à lancer une étude pour un marché groupé sur la prévoyance.

A l'issu de cet appel d'offre, le centre de gestion propose un contrat avec TERRITORIA mutuelle pour un contrat collectif prévoyance obligatoire.

Un devis complémentaire a été demandé par la Mairie à Groupama aux fins de comparaison.

Mme MICHEL Karelle quitte la salle pour les débats et le vote.

Après études des propositions, le conseil municipal vote avec 12 voix pour, 0 abstentions et 0 contre pour la proposition de TERRITORIA mutuelle par le biais du centre de gestion.

Une délibération sera prise en ce sens

Concernant la mutuelle santé, l'obligation de participation des employeurs sera effective au 1^{er} janvier 2026. Le conseil se laisse l'année 2025 pour travailler sur ce sujet.

RPQS Eau et Assainissement :

Rapport de la SAUR pour l'eau potable

Rapport de Bresse Louhannaise Intercom' pour l'assainissement

Le Maire fait lecture de ses deux rapports

Bilan de la communauté de communes Bresse Louhannaise Intercom' :

Le bilan a été envoyé par mail à l'ensemble des conseillers municipaux.

Le Maire fait lecture de ce rapport.

Sécurisation Centre bourg / Bois Chevret – marché de maîtrise d'œuvre :

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'après l'étude faite par Studis Ingénierie il faudrait lancer le marché de maîtrise d'œuvre.

Ces études se feront en lien avec le programme Village d'Avenir.

Des devis seront demandés pour choix d'un maître d'œuvre.

Demande de subvention Lyre Varennoise :

Le Maire et Mr CHAMBON, adjoint, ont rencontré le président de la Lyre Varennoise. Il leur a expliqué un projet pour l'année 2025 de faire intervenir lors de leur concert une prestation exceptionnelle des trompettes de Lyon. Cette prestation a un coût d'environ 3900 €. La Mairie accorde une subvention exceptionnelle pour l'année 2025 d'un montant de 1500 € (vote à l'unanimité)

Questions diverses :

- Cérémonie du 11 novembre 2024 à 11h aux monuments – vin d'honneur salle Valéry COLLET en Mairie
- Le logement au-dessus de l'école primaire sera loué à compter du 1^{er} novembre à Mr et Mme SEGON
- Vœux à la population le dimanche 5 janvier 2025 à 11h à la salle polyvalente
- Connaissance du devis du centre de gestion pour la prestation de délégué à la protection des données mutualisé : 504 €/an – accord à l'unanimité
- Les cartes cadeaux pour les employés en fin d'année seront renouvelées
- Prochain conseil le mercredi 20 novembre (à confirmer) et le jeudi 19 décembre
- Commencer à prévoir des devis pour les projets 2025 à noter au budget
- Proposition de reprise de vaisselle à PYM Réception (assiettes plates et assiettes dessert) – accord à l'unanimité pour un montant de 500 € HT
- Nettoyage du cimetière le 12 octobre dernier : environ 15 personnes présentes
- Réparation de poteaux d'incendie accidentés et pose de deux nouveaux poteaux d'incendie en cours (Bouchat et Gravière du Haut)
- Longueur de voirie communale : changement à effectuer pour passer 2,8 km de chemins ruraux en voirie communale – Accord à l'unanimité – délibération à prendre
- Informations par référent communal sur l'assemblée générale de la Chorale

Varennes Saint Sauveur, le 25 octobre 2024



Le Maire

Jean-Michel LONGIN